



**Situation :**  
**2<sup>e</sup> étage**



**Surface brute :**  
**87,17 m<sup>2</sup>**

**Terrasse :**  
**8,24 m<sup>2</sup>**



**Légende :**

HA = Hauteur allège

Sauf indication ponctuelle éventuelle sur le plan :

- Hauteur sous plafond brute: 250 cm
- Hauteur sous faux-plafond: 225 cm - Zone grisée
- Hauteurs Porte palière/Portes intérieures: 201,5 cm

**Notes :**

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation, notamment aux gaines et éléments techniques.
- La cotation des plans correspond aux dimensions entre parois brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des revêtements tels que enduits muraux, plafonnage, faïences, carrelages et surépaisseurs nécessaires.
- Cette cotation est à vérifier sur chantier et s'entend avec une tolérance de  $\pm 5\%$ .
- Tout aménagement de mobilier, même encastré, est renseigné aux plans à titre illustratif et indicatif. Seuls le cahier des charges commercial et/ou les éventuelles mentions particulières reprises au compromis de vente ont une valeur contractuelle.
- Les jardins au rez-de-chaussée peuvent contenir des taques et chambres de visite.

